

COMPTE RENDU

SEANCE DU 30 MARS 2017

3ème séance de l'année

Monsieur L. RUSSIER, Maire de Saint-Denis, ouvre la séance à 19h15

Il a procédé à l'appel des membres présents et à la vérification des mandats :

Présents 45 **PRESENTS:**

Proc 10 *Monsieur Laurent RUSSIER, Madame Jaklin PAVILLA, Madame Cécile RANGUIN, Monsieur Baly BAGAYOKO, Madame Florence HAYE, Monsieur Slimane RABAHALLAH, Monsieur David PROULT, Madame Catherine LEVEQUE, Madame Suzanna DE LA FUENTE, Monsieur Patrick VASSALLO, Monsieur Julien COLAS, Monsieur Stéphane PRIVE, Madame Fabienne SOULAS, Monsieur Hakim REBIHA, Madame Zorba HENNI-GHABRA, Monsieur Essaid ZEMOURI, Madame Kola ABELA, Madame Conception DIEZ-SOTO-DIEZ, Madame Béatrice GEYRES, Monsieur Ferdinand NINO, Monsieur Philippe CARO, Madame Zaïa BOUGHILAS, Madame Raphaële SERREAU, Monsieur Kader CHIBANE, Madame Delphine HELLE, Madame Fatima LARONDE, Madame Monique SOURON, Madame Viviane ROMANA, Madame Alice RASCOUSSIER, Monsieur Rabia BERRAI, Monsieur Adrien DELACROIX, Madame Marion ODERDA*

SONT ARRIVES APRES L'OUVERTURE :

Madame Elisabeth BELIN, Madame Sonia PIGNOT, Monsieur Michel RIBAY, Monsieur Patrick BRAOUEZEC, Monsieur Kamal EL MAHOUTI, Madame Asta TOURE, Monsieur Bertrand GODEFROY, Monsieur Madjid MESSAOUDENE, Madame Silvia CAPANEMA, Madame Adeline ASSOGBA, Monsieur Hervé BORIE, Monsieur Kamel AOUDJEHANE, Madame Maud LELIEVRE.

ABSENTS REPRESENTES : *Monsieur Stéphane PEU* donne pouvoir à Madame Fabienne SOULAS, *Monsieur Fodhil HAMOUDI* donne pouvoir à Madame Catherine LEVEQUE, *Madame Cherifa ZIDANE* donne pouvoir à Madame Jaklin PAVILLA, Monsieur, *Vincent HUET* donne pouvoir à Monsieur Patrick VASSALLO, *Madame Martine ROGERET* donne pouvoir à Madame Conception DIEZ-SOTO-DIEZ, *Monsieur Didier PAILLARD* donne pouvoir à Monsieur Laurent RUSSIER, *Madame Mathilde CAROLY* donne pouvoir à Madame Florence HAYE, *Monsieur Patrice ROQUES* donne pouvoir à Monsieur Adrien DELACROIX, *Monsieur Corentin DUPREY* donne pouvoir à Madame Marion ODERDA, *Madame Aurélie ALBOT* donne pouvoir à Monsieur Hervé BORIE.

SONT PARTIS AVANT LA LEVEE :

K. ABELA (Avant le vote de l'affaire B/2 – Donne mandat à F. NINO)
K. EL MAHOUTI (Avant le vote de l'affaire B/2)
A. ASSOGBA (Avant le vote de l'affaire B/2 – Donne mandat S. RABAHALLAH)

Monsieur L. RUSSIER, Maire de Saint-Denis,

➤ **Propose de désigner**, F. HAYE, Secrétaire de séance
Approbation du Conseil

➤ **Demande** d'accepter les procès-verbaux des séances du **15 décembre 2016**
et du 02 février 2017.

Vote à main levée POUR 46

➤ **Rend compte** de la liste des décisions du Maire prises conformément aux
délibérations donnant délégation du Conseil Municipal au Maire:

DATE

OBJET

ASSURANCES

07/03/17 Assurance de la Flotte automobile. Avenant N°4 de régularisation du Parc Auto.

CONTENTIEUX

07/03/17 Recours d'un agent contre la Commune de Saint-Denis : Défense de la Commune
devant le Tribunal Administratif.

CONTRATS-CONVENTIONS

22/02/17 Accueil de La grande soufflerie, orchestre amateur de l'association Saint-Denis Jazz dans
les locaux du Conservatoire. Approbation d'une convention de mise à disposition de
locaux

22/02/17 10ème volet du cycle Chapelle Vidéo au musée d'art et d'histoire - Frédéric Nauczyciel
La peau vive - 24 mars au 29 mai 2017. Conclusion d'un contrat d'exposition entre la
Ville de Saint-Denis, le Département de la Seine-Saint-Denis et l'artiste Frédéric
Nauczyciel.

22/02/17 Convention de mise à disposition d'entrepôts sis 166 rue du Landy à Saint-Denis à
conclure avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France pour la réalisation d'un
groupe scolaire provisoire 2017/2019 à Pleyel.

07/03/17 Accueil du projet Fraternité - le cri des silences, un retour à la poésie dans le cadre du
Printemps des Poètes 2017 Approbation d'une convention de mise à disposition des
espaces du musée à titre gracieux avec la SARL PASSAGE PRODUCTION.

MARCHES

22/02/17 Marché sur procédure adaptée avec l'association Passerelle 15 - Atelier de coaching
d'affirmation de soi par la relaxation et le Théâtre pour la période de janvier à juin 2017.

- 22/02/17 Marché sur procédure adaptée avec l'association l'Artisanat des Menteurs pour l'achat de prestation d'une création d'un spectacle de théâtre.
- 22/02/17 Marché sur procédure adaptée avec l'association Ratel Box pour un achat de prestation d'ateliers sportifs - période de janvier à juin 2017.
- 22/02/17 MAPA pour un achat de prestation auprès de l'Association "ANDES" dans le cadre d'un accompagnement épicerie sociale-aide alimentaire, sur le quartier Franc Moisin/Bel Air/Stade de France.
- 22/02/17 Procédure adaptée 3 - Marché de service d'insertion par la réalisation de travaux de rénovation des locaux « auto- école » du groupe scolaire Roger Sémat à Saint-Denis - acceptation de l'avenant n° 1 au marché conclu avec la société APIJ-BAT.
- 22/02/17 Procédure Adaptée 2 - Acquisition d'une presse plieuse et d'une cisaille guillotine Lot n° 2 - Acquisition d'une cisaille guillotine -Acceptation du marché à conclure avec la société PARIS MACHINES OUTILS.
- 22/02/17 Procédure adaptée n°2 : Fourniture et installation d'un système d'affichage dynamique au Cinéma l'Ecran de Saint-Denis. Marché à passer avec la Société TACC.
- 22/02/17 Procédure adaptée 2 sans publicité ni mise en concurrence (article 30-I-3- a du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 code des marchés publics) Spectacles de Noël dans les écoles maternelles Acceptation du marché à passer avec l'Académie Fratellini.
- 22/02/17 Procédure Adaptée 2 - Acquisition d'une presse plieuse et d'une cisaille guillotine Lot n° 1 - Acquisition d'une presse plieuse -Acceptation du marché passé avec la société PARIS MACHINES OUTILS.
- 22/02/17 Maintenance de l'arrosage automatique des terrains de sport engazonnés au Petit Stade et Stade Auguste Delaune - acceptation du contrat à passer avec la Société SOISY ARROSAGE pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020.
- 22/02/17 Procédure adaptée 2 - Assistance à la gestion de la dette - Acceptation de l'avenant n° 1 passé avec la société FINANCE ACTIVE.
- 06/03/17 Signature d'un marché sur procédure adaptée avec les "Grandes Personnes" pour la fête de quartier Cosmonautes du 24 septembre 2016.
- 07/03/17 Animation dans l'espace public : Le crieur public Signature d'un marché négocié pour un achat de spectacle avec l'association MOTS & REGARDS.
- 07/03/17 Accueil du projet Fraternité - le cri des silences, un retour à la poésie dans le cadre du Printemps des Poètes 2017 Signature d'un marché négocié pour un achat de prestation avec la SARL PASSAGE PRODUCTION.

TARIFS

- 07/03/17 Exposition autour du poème Liberté - Paul Eluard et Fernand Léger en dialogue au musée d'art et d'histoire. Fixation du prix de vente du catalogue.

DIVERS

07/03/17

Don d'un violon à la Ville de Saint-Denis - Conservatoire de musique et de danse.

POINT INFO JOP 2024 par T.DELACOTE- Chargé de mission DGS Plaine Commune

Sortie H. REBIHA

Arrivées de : E. BELIN (a donné mandat à D. PROULT), S. PIGNOT, K. EL MAHOUTI, A. TOURE (a donné mandat à S. DE LA FUENTE), B. GODEFROY (a donné mandat à S. PRIVE), M. MESSAOUDENE (a donné mandat à B.BAGAYOKO), S. CAPANEMA, A. ASSOGBA, H. BORIE (avec le mandat de A. ALBOT), M. LELIEVRE.

A-1.1–Monsieur Stéphane PRIVE, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le Budget primitif 2017.

Retour de H. REBIHA

Arrivées de P. BRAOUEZEC (a donné mandat à L. RUSSIER), K. AOUDJEHANE.

Vote à main levée

Pour : 43

Contre : 12 (M. SOURON, M. HERVE BORIE (avec le mandat d'A. ALBOT), V. ROMANA, K. AOUDJEHANE, A. RASCOUSSIER, M. LELIEVRE, R. BERRAI, A. DELACROIX (avec le mandat de P.ROQUES), M. ODERDA (avec le mandat de C. DUPREY)

A-1.2–Monsieur Stéphane PRIVE, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le Plan Pluriannuel d'Investissements 2017-2023

Vote à main levée

Pour : 43

Contre : 12 (M. SOURON, M. HERVE BORIE (avec le mandat d'A. ALBOT), V. ROMANA, K. AOUDJEHANE, A. RASCOUSSIER, M. LELIEVRE, R. BERRAI, A. DELACROIX (avec le mandat de P.ROQUES), M. ODERDA (avec le mandat de C. DUPREY)

A-1.3–Monsieur Stéphane PRIVE, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le renouvellement de la garantie annuelle à l'Agence France Locale pour 2017

Vote à main levée

Pour : 55

A-1.4–Monsieur Stéphane PRIVE, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver l'attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2017

Vote à main levée

Pour : 55

A-1.5–Monsieur Stéphane PRIVE, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver le versement d'une avance de trésorerie à la Caisse des Écoles

Vote à main levée

Pour : 55

A-1.6–Monsieur Stéphane PRIVE, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver – Budget primitif 2017 : Mise à jour du tableau des postes - créations, suppressions, transformations.

Vote à main levée

Pour : 43

Contre : 12 (M. SOURON, M. HERVE BORIE (avec le mandat d'A. ALBOT), V. ROMANA, K. AOUDJEHANE, A. RASCOUSSIER, M. LELIEVRE, R. BERRAI, A. DELACROIX (avec le mandat de P.ROQUES), M. ODERDA (avec le mandat de C. DUPREY)

A-2–Monsieur Stéphane PRIVE, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver les taux des taxes directes locales pour 2017.

Sorties B. GEYRES, E. BELIN, Z. HENNI, K. CHIBANE

Vote à main levée

Pour : 38

Contre : 12 (M. SOURON, M. HERVE BORIE (a le mandat de A. ALBOT), V. ROMANA, K. AOUDJEHANE, Madame Alice RASCOUSSIER, Madame Maud LELIEVRE, Monsieur Rabia BERRAI, Monsieur Adrien DELACROIX (a le mandat de P.ROQUES), Madame Marion ODERDA (a le mandat de C. DUPREY)
Ne prend pas part au vote : 1 (Monsieur Philippe CARO)

A-3–Madame Zaïa BOUGHILAS, Conseillère Municipale, demande au Conseil d'approuver le versement de la première enveloppe des subventions aux associations.

Retour de K. CHIBANE, E. BELIN, B. GEYRES.

Monsieur RUSSIER, Maire demande au conseil un vote unique pour l'ensemble des associations sauf pour les délibérations A/3/1, A/3/39 et A/3/44.

A/3/2 – Subvention de 500€ à l'association La communauté inavouable

A/3/3 – Subvention de 7 500€ à l'association Les musiques de la Boulangère

A/3/4 – Subvention de 8 500€ à l'association ADADA

A/3/5 – Subvention de 12 000€ à l'association Café Culturel

A/3/6 – Subvention de 622 661€ à l'association Cinéma L'écran

A/3/7 – Subvention de 484 866€ à l'association Festival de Saint-Denis

A/3/8 – Subvention de 750€ à l'association Jolie Môme

A/3/ 9– Subvention de 900 689€ à l'association Théâtre Gérard Philippe – Centre DramatiqueNational

A/3/10 – Subvention de 2 260€ à l'association Mots et Regards

A/3/11- Subvention de 2 000 € à l'association Coopérance

A/3/12– Subvention de 70 000€ à l'association Syndicat des commerçants des Marchés de Saint-Denis

A/3/13 – Subvention de 30 000€ à l'association Les enfants du jeu

A/3/ 14– Subvention de 75 900€ à l'association Jardin Picou

A/3/15– Subvention de 94 180€ à l'association Cirque du Vent

A/3/16– Subvention de 10 000 € à l'association Parti poétique

A/3/17 – Subvention de 2 000 € à l'association Comité Marche 98

A/3/18 – Subvention de 8 500 € à l'association Gidimaxa Jikké

A/3/19 – Subvention de 797 109 € à l'association Comité d'Actions Sociales et Culturelles

A/3/20– Subvention de 20 000€ à l'association Communautaire Santé Bien Etre

A/3/21– Subvention de 39 000€ à l’association Maison de la santé
A/3/22 – Subvention de 147 000€ à l’association Avant-garde de Saint-Denis
A/3/23 – Subvention de 5 800 € à l’association Cercle d’escrime
A/3/24 – Subvention de 8 300€ à l’association Club 93
A/3/25 – Subvention de 15 500€ à l’association Club vélocipédique dionysien
A/3/26 – Subvention de 29 400 € à l’association Cosmos Saint-Denis Football club
A/3/27 – Subvention de 900€ à l’association Etoile Sportive Dionysienne
A/3/28– Subvention de 3 900€ à l’association Judo Club Franc-Moisin Saint-Denis
A/3/29 – Subvention de 1 400€ à l’association Judo sporting club Saint-Denis
A/3/30 – Subvention de 1 200€ à l’association Le Barça
A/3/ 31– Subvention de 63 700€ à l’association La Dionysienne
A/3/32 – Subvention de 14 700€ à l’association Muay Thai Lumpini
A/3/33 – Subvention de 3 000€ à l’association Nautic Club de Marville
A/3/34 – Subvention de 10 000€ à l’association Office des sports
A/3/35 – Subvention de 19 600 € à l’association Racing Club de Saint-Denis Kas Kad
A/3/ 36– Subvention de 900€ à l’association Ring Hanzaz Dionysien
A/3/37 – Subvention de 98 400€ à l’association Saint-Denis Emotion
A/3/38 – Subvention de 879 260€ à l’association Saint-Denis Union Sports
A/3/40– Subvention de 127 000 € à l’association Commission administrative de la Bourse du Travail
A/3/ 41– Subvention de 13 200 € à l’association Agence Départementale d’Information sur le Logement
A/3/42 – Subvention de 8 000 € à l’association Caisse Autonome de Règlements Pécuniaires des Avocats
A/3/43– Subvention de 7 920€ à l’association Léo Lagrange
A/3/45 – Subvention de 33 250€ à l’association SOS Victimes
A/3/46 – Subvention de 1 000 € à l’association Compagnie Aktuel Force
A/3/47 – Subvention de 2 500 € à l’association Dechets D’arts
A/3/48– Subvention de 6 000€ à l’association Optima
A/3/49 – Subvention de 2 000€ à l’association La Palpe
A/3/50 – Subvention de 2 500€ à l’association Lycée Suger de Saint-Denis
A/3/51– Subvention de 2 000 € à l’association Touiza Solidarité
A/3/52 – Subvention de 3 500€ à l’association Le relais de la semaine

- Monsieur CARO annonce qu’il ne prend pas part au vote pour la subvention à l’association à l’US GAZELEC (A/3/39).
- Monsieur BORIE (avec le mandat d’Aurélie ALBOT) annonce qu’il ne prend pas part au vote pour l’ensemble des subventions aux associations.

Vote à main levée (pour les 49 délibérations)
 Pour : 52

A/3/1 – Subvention de 780 000€ à l’association Communiquer à Saint-Denis

Vote à main levée

Pour : 41

Contre : 9 (Madame Catherine LEVEQUE (a le mandat de F.HAMOUDI), Monsieur Stéphane PRIVE, Monsieur Essaid ZEMOURI, Madame Kola ABELA, Monsieur Ferdinand NINO, Monsieur Bertrand GODEFROY, Madame Adeline ASSOGBA, Madame Fatima LARONDE)

Abstention : 2 (Monsieur Slimane RABAHALLAH, Monsieur Philippe CARO)

Ne prend pas part au vote : 2 (Monsieur Hervé BORIE avec le mandat de Madame Aurélie ALBOT)

A/3/39 – Subvention de 600€ à l’association l’US Gazelec

Vote à main levée

Pour : 51

Ne prend pas part au vote : 3 (Monsieur Philippe CARO, Monsieur Hervé BORIE, avec le mandat de Madame Aurélie ALBOT)

A/3/44 – Subvention de 108 900€ à l'association Partenaires pour la ville

Vote à main levée

Pour : 51

Abstention : 1 (Monsieur Philippe CARO)

Ne prend pas part au vote : 2 (Monsieur Hervé BORIE, avec le mandat de Madame Aurélie ALBOT)

B-1–Madame Jaklin PAVILLA, Première Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver les remises de dettes dans le cadre de la politique de recouvrement des recettes liées aux activités municipales.

Vote à main levée

Pour : 54

B-2–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'accord cadre multi attributaires pour les travaux d'installation de bâtiments modulaires (préfabriqués)

Départ d'A. ASSOGBA (donne mandat à .S.RABAHALLAH, K. ABELA (donne mandat à F. NINO), K. EL MAHOUTI.

Sorties de M. LELIEVRE, B. GODEFROY, Z. BOUGHILAS, S. PRIVE, R. BERRAI

Vote à main levée

Pour : 46

Abstention : 2 (Monsieur Slimane RABAHALLAH a le mandat de A. ASSOGBA)

B-3–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'Appel d'offres ouvert - Prestations d'écrivain public et d'interprétariat

Retour de Z. HENNI, Z. BOUGHILAS, S. PRIVE

Sortie de C. LEVEQUE (a le mandat de F. HAMOUDI)

Vote à main levée

Pour : 49

B-4–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver la Procédure Adaptée n°4 - Convention de mandat pour l'agrément et amélioration de l'accessibilité de l'immeuble communal situé 15 rue Catulienne à Saint-Denis, d'autoriser la SPL Plaine Commune développement à signer les marchés de travaux prévus à l'été 2017

Retour de B.GODEFROY

Vote à main levée

Pour : 50

B-5–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'autoriser le Maire à signer et déposer une demande d'autorisation de travaux et une déclaration préalable dans le cadre des travaux de réfection du ravalement du groupe scolaire Diderot et à signer et déposer une déclaration préalable dans le cadre de travaux de réfection du ravalement du groupe scolaire Félix Faure

Laurent Russier, le Maire, demande au Conseil un vote unique pour les deux délibérations.

Vote à main levée

Pour : 50

B-6–Madame Fabienne SOULAS, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'autoriser le maire à signer tous les documents dans le cadre du dépôt d'un permis de construire pour l'extension à la Cuisine Centrale et la mise en place d'un lave vaisselle.

Retour de R. BERRAI

Vote à main levée

Pour : 51

B-7–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil de désigner un représentant du Conseil Municipal au sein du Comité d'établissement du Centre Départemental de Prévention des Troubles Visuels et Auditifs chez l'Enfant "Simone Delthil" et un représentant du Conseil Municipal au sein du collège De Geyter.

Laurent Russier, le Maire, demande au Conseil un vote unique pour les deux délibérations.

Pour : 51

B-8–Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver une convention de partenariat entre Plaine Commune - Réseau des Médiathèques de Saint-Denis et la Ville de Saint-Denis - Conservatoire de musique et de danse, et d'autoriser le maire à la signer.

Retour de C. LEVEQUE (a le mandat de F. HAMOUDI)

Sortie de F. SOULAS (a le mandat de S. PEU), D. HELLE

Vote à main levée

Pour : 50

B-9–Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver dans le cadre du renouvellement du Pass touristique à Saint-Denis, une convention entre la Ville de Saint-Denis, le Centre des Monuments Nationaux, l'Office de Tourisme Plaine Commune Grand Paris, Cultural et l'association Franciade et d'autoriser le maire à la signer.

Vote à main levée

Pour : 50

B-10–Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver une convention de partenariat entre l'association Villes des Musiques du Monde, l'association El Mawsili et la Ville de Saint-Denis et d'autoriser le maire à la signer

Retour de F. SOULAS (a le mandat de S. PEU)

Vote à main levée

Pour : 52

B-11–Madame Sonia PIGNOT, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver pour la Fête des tulipes : Samedi 15 et dimanche 16 avril 2017, les conventions de mécénat et de partenariat avec les sociétés :

- BENTIN
- SMDA
- DESIGN PARCS
- DUBRAC
- ENGIE
- ESPACE DECO
- PRUNEVIEILLE

Le Maire, Laurent Russier, demande au conseil un vote unique pour les 7 délibérations.

Vote à main levée

Pour : 52

B-12–Monsieur Julien COLAS, Adjoint au Maire, demande au Conseil d'approuver dans le cadre du projet Culture Hors-les-murs sur le quartier Floréal Allende Mutuelle, une convention de partenariat entre la commune, l'EPT Plaine Commune et les bailleurs sociaux.

Retour de D. HELLE

Vote à main levée

Pour : 53

B-13–Madame Florence HAYE, Adjointe au Maire, demande au Conseil d'approuver l'indemnité représentative de logement des instituteurs (IRL).

Vote à main levée

Pour : 53

B-14–Monsieur Laurent RUSSIER, Maire, demande au Conseil d'approuver la création d'une commission d'information et d'évaluation relative au fonctionnement du Centre Technique Municipal.

Retour de M. LELIEVRE

VOTE A LA PROPORTIONNELLE AU PLUS FORT RESTE.

Le Maire annonce qu'il a reçu **3 listes** :

1 liste FGD –PSG – REVE

- 1-E. BELIN
- 2 B. GODEFROY
- 3- V.HUET
- 4-D. PROULT
- 5-M.RIBAY
- 6-M.CAROLY
- 7-F.LARONDE
- 8-B.GEYRES
- 9-J.PAVILLA

1 liste GROUPE SOCIALISTE

- 1-A.DELACROIX
- 2-M.LELIEVRE
- 3-H.BORIE
- 4-D.PROULT
- 5-R.BERRAI
- 6-A.RASCOUSSIER
- 7-M.SOURON
- 8A.ALBOT
- 9K.AOUDJEHANE

1 liste EELV

1-K. CHIBANE

2-E-ZEMOURI

3-Z-BOUGHILAS

4-C.RANGUIN

Le maire demande s'il n'y a pas d'autres listes. Philippe CARO se porte candidat pour une liste à son nom.

SUSPENSION DE SEANCE

-Etablissement des bulletins de vote pour la liste P. CARO.

-Distribution de l'ensemble des bulletins

REPRISE DE LA SEANCE

Appel des noms par le Directeur Général qui informe également des mandats.

VOTE A BULLETIN SECRET

Constitution du bureau avec le Maire et les deux élues les plus jeunes du Conseil Municipal :

-L.RUSSIÉ

-D. HELLE

-M-ODERDA

Résultat des opérations de vote:

54 votants

0 blancs et nuls

54 suffrages exprimés

La commission d'évaluation est composée de **9 membres**. **Quotient = Suffrages exprimés/9, soit 54/9= 6**

Liste FDG/PSG/REVE : 36 voix

Liste PS / 12 VOIX

Liste EELV : 4 voix

Liste P. CARO : 2 voix

Soit un total de 54 voix.

RESULTATS :

1^{er} calcul :

Liste FDG = $36/6 = 6$ postes

Pour le 7^{ème} poste :

FDG/PSG/REVE : $36 - (6 \times 6) = 0$

PS : $12 - (0 \times 6) = 12$

EELV : $4 - (0 \times 6) = 4$

P. CARO : $2 - (0 \times 6) = 2$

Au plus fort reste, **le 7^{ème} poste est attribué à la liste PS**

Pour le 8^{ème} poste :

FDG/PSG/REVE : $36-(6 \times 6)=0$

PS : $12-(1 \times 6)=6$

EELV : $4-(0 \times 6)=4$

P. CARO : $2-(0 \times 6)=2$

Au plus fort reste, **le 8^{ème} poste est attribué à la liste PS.**

Pour le 9^{ème} poste :

FDG/PSG/REVE : $36-(6 \times 6)=0$

PS : $12-(2 \times 6)=0$

EELV : $4-(0 \times 6)=4$

P. CARO : $2-(0 \times 6)=2$

Au plus fort reste, **le 9^{ème} poste est attribué à la liste EELV.**

Sont élus :

E. BELIN , B.GODEFROY, V. HUET, D. PROULT, M. RIBAY, M. CAROLY, A. DELACROIX, M. LELIEVRE, K. CHIBANE pour constituer une commission d'information et d'évaluation relative au fonctionnement du Centre Technique Municipal.

Monsieur Laurent RUSSIER, Maire de Saint-Denis :

- Informe que la prochaine séance est fixée au **27 avril 2017**
- Lève la séance à 01h10